

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE N° 2026-05

Immeuble : 889, 2<sup>e</sup> Rue

**AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné par le soussigné Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'une séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 7 juillet 2026 à 19 h, au lieu ordinaire des séances du conseil. Lors de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure n° 2026-05 :

#### **Nature et effets de la demande :**

La présente demande vise à obtenir une dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage attenant à une résidence unifamiliale d'une superficie de 132,36 m<sup>2</sup>, alors que l'article 5.7 du règlement de zonage n° 231-2006 prescrit une superficie maximale de 80 m<sup>2</sup> pour un garage privé.

#### **Identification de l'immeuble visé :**

Adresse : 889, 2<sup>e</sup> Rue

Lot : 5 986 043

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce seizième jour du mois de juin 2026.



Marc Chalifoux  
Directeur général et  
Greffier-trésorier